



Mr CHAMARD Jean-Paul
Président de l'AN2S
Maison du Sport – Avenue Paul Langevin
58 640 VARENNES-VAUZELLES
03.86.61.14.11

à

Préfecture de la Nièvre

NEVERS, le 24.01.2020

Personne chargée du suivi :

LINGEE Cyliane ☎ 03.86.61.14.11

ansauvetagesecourisme@gmail.com

Objet : Déclaration des dates de formations et d'examens du BNSSA

Madame la Préfète,

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 7 de l'arrêté du 23 janvier 1979 modifié fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, le Comité de la [Nom du dpt] de Sauvetage et de Secourisme doit vous déclarer les dates et lieux des sessions de formation et d'examen un mois à l'avance.

Veillez trouver en annexes 1 et 2 du présent document notre calendrier pour l'année 2020.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le président de l'AN2S

CHAMARD Jean-Paul



Annexe 1 : Dates et lieux des formations

Association FFSS	Séquence	Date(s)	Lieux	Nb de sessions
Association Nivernaise de Sauvetage et de Secourisme	Formation initiale	02 mars 2020 au 06 mars 2020	Decize	1
Association Nivernaise de Sauvetage et de Secourisme	Formation initiale	20 avril 2020 au 24 avril 2020	Varenes-Vauzelles	1

Annexe 2 : Dates et lieux des examens

Association FFSS	Séquence	Date(s)	Lieux	Horaires
Association Nivernaise de Sauvetage Secourisme	Examen initial	Le 09.05.2020	Varenes-Vauzelles	8h30 – 12h 14h – 15h
Association Nivernaise de Sauvetage Secourisme	Examen Continu	Le 09.05.2020	Varenes-Vauzelles	8h30 – 12h